EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 février 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf février deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 février 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Isabelle LAVEST à Christine DULAC-ROUGERIE, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pierre MIQUEL à Magali GALLAIS, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Nicole PRIEUX à Sylviane TARDIEU**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Madame Valérie BERNARD arrive pendant la présentation de la question N° 2 (fin du pouvoir donné à Madame Cécile AUDET).

Rapport N° 15

INFORMATION SUR L'ACTIVITÉ DU PARC DE STATIONNEMENT CATHÉDRALE EXPLOITÉ PAR LA S.A. PARKING DE LA POTERNE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par les délégataires de service public doit être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée délibérante. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du compte-rendu d'activité (exercice 2016) concernant la gestion du parc Cathédrale dont le rapport figure sur le CD joint.

La gestion et la construction du parc de stationnement Cathédrale ont été confiées en 1973 pour une durée de 45 ans à la SA Parking de la Poterne. Le parking est ouvert pour les abonnés et les usagers horaires 24h/24 - 365 jours/365 et dispose de 310 places couvertes sur quatre niveaux. Il bénéficie de deux entrées automatiques (rues St-Hérem et Montlosier) et d'une sortie automatique (rue Montlosier). Le tarif appliqué aux visiteurs est de 1,40 € la première heure et le tarif mensuel de base appliqué aux abonnés est de 80 € par mois. Les tarifs n'ont pas été modifiés en 2016.

La fréquentation est de 202 086 usagers par an, soit une moyenne/jour de 555 en baisse de - 1,9 % entre 2015 et 2016. La fréquentation est majoritairement horaire. Le chiffre d'affaires est de 705 k€ en hausse de + 1,9 %. Il se répartit de la façon suivante : 546 K€ en recettes horaires (+ 0,7%), 157 k€ en location (+ 6%) et 2 k€ pour des panneaux publicitaires. On constate donc une augmentation du ticket moyen. Sur le dernier exercice, l'exploitant a réalisé 15,1 k€ de dépenses d'investissement.

Il vous est proposé de prendre acte de ces informations.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28/02/2018

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint en charge des Transports et de la Circulation,

Cyril CINEUX

Société d'expertise comptable
63 agir
Audit
Gestion
Informatique
Révision

Gilles MAHINC
Associé Gérant
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Véronique GUILHOMOND
Associée Gérante
Expert-Comptable

PARKING DE LA POTERNE

2 Rue Montlosier
63000 CLERMONT FERRAND

SIRET87220138900022 - APE 5221Z

COMPTES ANNUELS au 30 juin 2017

Siège social :
63, Boulevard Berthelot
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 31 36 37
Fax : 04 73 36 42 56
Email : 63agir@orange.fr

Sarl au capital de 76 000 €- RCS 420 034 043 000 26 APE 6920Z - N° de TVA intracommunautaire FR 70420034043

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Passif

Résultat

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Créances et dettes

Charges à payer et produits à recevoir

Charges et produits constatés d'avance

TABLEAUX DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

Tableau de financement

Ratios

DÉTAIL DES COMPTES

LIASSE FISCALE

BILAN ACTIF

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

ACTIF (EUR)	Exercice clos le 30/06/17 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/16 (12 mois)
	BRUT	AMORT- et PROVISIONS	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 119 727	1 089 491	30 236	*44 006*
Installations techniques, matériel & outillage	172 706	172 706		
Autres immobilisations corporelles	13 469	13 469		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.				
Autres participations				
Créances rattachés à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**1 305 902**	**1 275 665**	**30 236**	***44 006***
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Encours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	33 691		33 691	*16 560*
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	130 410		130 410	*336 236*
Disponibilités	387 361		387 361	*256 042*
Charges constatées d'avance	1 356		1 356	*1 338*
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**552 817**		**552 817**	***610 176***
CHARGES À RÉPARTIR (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)				
ECART DE CONVERSION (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**1 858 719**	**1 275 665**	**583 054**	***654 182***

Renvois	Clause de réserve de propriété
(1) dont droit au bail	Immobilisations
(2) part à moins d'un an	Stocks
(3) part à plus d'un an	Créances

BILAN PASSIF

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

PASSIF (EUR)		Exercice clos le 30/06/17 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/16 (12 mois)
Capital social ou individuel (1) dont versé :	235 534	235 534	*235 534*
Primes d'émission, de fusion, d'apport, …			
Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :			
Réserve légale (3)		23 553	*23 553*
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (3) dont () :*			
Autres réserves		13	*13*
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		157 547	*194 713*
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	**TOTAL (I)**	**416 647**	***453 813***
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	**TOTAL (II)**		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**TOTAL (III)**		
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)			
*Emprunts et dettes financières divers dont (**) :*		18 783	*71 965*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 638	*23 423*
Dettes fiscales et sociales		83 255	*76 559*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		12 004	*10 350*
Produits constatés d'avance (5)		17 727	*18 071*
DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION	**TOTAL (IV)**	**166 407**	***200 369***
Ecart de conversion passif	**TOTAL (V)**		
TOTAL PASSIF		**583 054**	***654 182***

Renvois			
(1)	*Ecart de réévaluation incorporé au capital*		
	Réserve spéciale de réévaluation		
(2)	*Ecart de réévaluation libre*		
	Réserve de réévaluation (1976)		
(3)	*Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*		
(5)	*Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an*	166 407	*200 369*
(6)	*Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP*		

* *Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*

** *Emprunts participatifs*

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Partie 1)

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

COMPTE DE RESULTAT (EUR)	*Exercice 30/06/17*	*Exercice 30/06/16*	Ecart N/N-1	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	704 922	*691 718*	13 204	2%
Chiffres d'affaires nets	704 922	*691 718*	13 204	2%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	11 186	*2 211*	8 975	406%
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	716 108	*693 929*	22 179	3%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)	164 653	*155 849*	8 804	6%
Impôts, taxes et versements assimilés	39 660	*37 595*	2 064	5%
Salaires et traitements	174 027	*133 754*	40 273	30%
Charges sociales	65 005	*59 792*	5 213	9%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	28 881	*9 010*	19 870	221%
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risque et charges				
Autres charges	13 230	*13 230*		
CHARGES D'EXPLOITATION	485 454	*409 230*	76 224	19%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**230 654**	***284 699***	***-54 045***	**-19%**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations	640	*3 164*	-2 524	-80%
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 705	*2 071*	633	31%
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de changes				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS	3 344	*5 235*	-1 891	-36%
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de changes				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	**3 344**	***5 235***	***-1 891***	**-36%**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**233 998**	***289 934***	***-55 936***	***-19%***

RÉSULTAT (Partie 2)

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

COMPTE DE RESULTAT- SUITE (EUR)	***Exercice 30/06/17***	***Exercice 30/06/16***	**Ecart N/N-1**	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	*9*	-7	-81%
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	*9*	-7	-81%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26	*331*	-305	-92%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	26	*331*	-305	-92%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	***-24***	***-322***	***298***	***93%***
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices	76 427	*94 898*	-18 471	-19%
TOTAL DES PRODUITS	719 454	*699 173*	20 281	3%
TOTAL DES CHARGES	561 907	*504 459*	57 448	11%
RÉSULTAT (BENEFICE)	**157 547**	***194 713***	***-37 166***	***-19%***

Renvois
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
(2) Dont produits de locations immobilières
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
(3) Dont crédit-bail mobilier
(3) Dont crédit-bail immobilier
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
(5) Dont produits concernant les entreprises liées
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ÉTAT DES PROVISIONS

CRÉANCES ET DETTES

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30 juin 2017 ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

• continuité de l'exploitation,

• permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

• indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	33 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	5 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 ans
Matériel informatique	5 ans

3. Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le montant des plus-values sur le portefeuille de valeurs mobilières de placement s'élève à 2 901€.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

4. Frais d'établissement

néant

5. Stocks

Néant

6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

8. Opérations en devises

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

9. Engagements hors bilan

Garanties données/r Néant

Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées au 30 juin 2017 à 9 420 € (indemnité de départ volontaire uniquement, sans capital fin de carrière collecté par IRP Auto et reversé aux salariés lors du départ.

10. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 5 personnes.

11. Crédit d'impôt compétitivité emploi

La comptabilisation du CICE a été réalisée par diminution des charges de personnel, crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le montant du CICE comptabilisé dans les états financiers est de 5 286 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière de recrutement du personnel et d'amélioration des conditions de travail.

12. Contrat de concession

La société Parking de la Poterne exploite un parking en vertu d'un contrat de concession en date du 28 février 1973 pour une durée de 45 ans.

Les biens de retour s'élèvent au 30 juin 2017 :

- en valeur brute à 1 296 K€;
- en valeur nette à 31 K€.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

2. Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

3. Autres éléments significatifs

Néant

ETAT DES IMMOBILISATIONS

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

EUR	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	924 438				924 438
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions	180 178	15 111			195 289
Installations techniques, matériel et outillage industriel	172 706				172 706
Installations générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport	10 040				10 040
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 429				3 429
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 290 791**	**15 111**			**1 305 902**
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GÉNÉRAL	**1 290 791**	**15 111**			**1 305 902**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES (EUR)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
					Dotations	
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Différentiel de durée	Mode dégressif
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui	924 438			924 438		
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions	136 172	28 881		165 053		
Installations techniques, matériel et outillage industriel	172 706			172 706		
Installations générales, agencements, aménagements divers						
Matériel de transport	10 040			10 040		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 429			3 429		
Emballages récupérables et divers						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 246 785**	**28 881**		**1 275 665**		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 246 785**	**28 881**		**1 275 665**		

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES PROVISIONS

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

NATURE DES PROVISIONS (EUR)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles				
Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence				
Prov- pour dépréciation sur titres de placement				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières				
Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours				
Prov- pour dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				

Dont dotations et reprises	*d'exploitation*		
	financières		
	exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	

CRÉANCES ET DETTES

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	26 005	26 005	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 929	4 929	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 757	2 757	
Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 356	1 356	
TOTAL DES CRÉANCES	35 046	35 046	

Renvois	
(1) *Montant des prêts accordés en cours d'exercice*	
(1) *Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice*	
(2) *Prêts et avances consentis aux associés*	

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	34 638	34 638		
Personnel et comptes rattachés	24 580	24 580		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 447	35 447		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 033	10 033		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 195	13 195		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	18 783	18 783		
Autres dettes	12 004	12 004		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	17 727	17 727		
TOTAL DES DETTES	166 407	166 407		

Renvois	
(1) *Emprunts souscrits en cours d'exercice*	
(1) *Emprunts remboursés en cours d'exercice*	
(2) *Emprunts et dettes contractés auprès des associés*	

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

CHARGES À PAYER (EUR)	*Montants*
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*15 557*
Dettes fiscales et sociales	*48 341*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	*10 350*
TOTAL CHARGES À PAYER	***74 248***

PRODUITS À RECEVOIR (EUR)	*Montants*
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*2 757*
Disponibilités	*6 395*
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	***9 152***

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (EUR)	Montants
Charges d'exploitation	1 356
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	**1 356**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (EUR)	Montants
Produits d'exploitation	17 727
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**17 727**

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

(EUR)	Exercice 30/06/17	%	Exercice 30/06/16	%	Ecart N / N-1	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	***704 922***	***100,00***	***691 718***	***100,00***	***13 204***	***1,91***
Ventes de marchandises						
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale						
Production vendue	704 922	100,00	*691 718*	*100,00*	13 204	1,91
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	704 922	100,00	*691 718*	*100,00*	13 204	1,91
Matières premières, approv. consommés						
Marge brute de production	704 922	100,00	*691 718*	*100,00*	13 204	1,91
MARGE BRUTE TOTALE	**704 922**	**100,00**	***691 718***	***100,00***	**13 204**	**1,91**
Autres achats et charges externes	164 653	23,36	*155 849*	*22,53*	8 804	5,65
VALEUR AJOUTÉE	540 269	76,64	*535 869*	*77,47*	4 400	0,82
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	39 660	5,63	*37 595*	*5,44*	2 064	5,49
Salaires et charges sociales	239 031	33,91	*193 545*	*27,98*	45 486	23,50
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	261 578	37,11	*304 728*	*44,05*	-43 150	-14,16
Reprise sur am. & prov., transfert de charges	11 186	1,59	*2 211*	*0,32*	8 975	406,01
Autres produits						
Dotations aux amortissements	28 881	4,10	*9 010*	*1,30*	19 870	220,52
Dotations aux provisions						
Autres charges	13 230	1,88	*13 230*	*1,91*		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	230 654	32,72	*284 699*	*41,16*	-54 045	-18,98
Quote-part des opérations en commun						
Produits financiers	3 344	0,47	*5 235*	*0,76*	-1 891	-36,11
Charges financières						
RÉSULTAT COURANT	233 998	33,19	*289 934*	*41,91*	-55 936	-19,29
Produits exceptionnels	2	0,00	*9*	*0,00*	-7	-80,70
Charges exceptionnelles	26	0,00	*331*	*0,05*	-305	-92,26
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	76 427	10,84	*94 898*	*13,72*	-18 471	-19,46
RÉSULTAT NET COMPTABLE	**157 547**	**22,35**	***194 713***	***28,15***	**-37 166**	**-19,09**

TABLEAU DE FINANCEMENT

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		
RESSOURCES (EUR)	**Exercice 30/06/17**	***Exercice 30/06/16***
Capacité d'autofinancement	186 428	
Cessions d'immobilisations		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES RESSOURCES	186 428	
EMPLOIS (EUR)	**Exercice 30/06/17**	***Exercice 30/06/16***
Acquisitions d'immobilisations		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	15 111	
Immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres		
Remboursement des dettes financières	53 182	
Dividendes	194 713	
TOTAL DES EMPLOIS	263 006	
RESSOURCES NETTES		
EMPLOIS NETS	**76 578**	

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	FONDS DE ROULEMENT		VARIATION	
	Exercice 30/06/17	***Exercice 30/06/16***	**Besoins**	**Dégagements**
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	33 691	*16 560*	17 130	
Comptes de régularisation actif	1 356	*1 338*	18	
ACTIFS D'EXPLOITATION	**35 046**	**17 898**		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	34 638	*23 423*		11 215
Dettes fiscales et sociales	83 255	*76 559*		6 696
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 004	*10 350*		1 654
Comptes de régularisation passif	17 727	*18 071*	344	
DETTES D'EXPLOITATION	**147 623**	**128 404**		
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	**-112 577**	***-110 505***		**2 072**

VARIATION DE LA TRÉSORERIE	TRÉSORERIE		VARIATION	
	Exercice 30/06/17	***Exercice 30/06/16***	**Augmentation**	**Diminution**
Disponibilités	517 771	*592 278*		74 507
Concours bancaires courants				
TRÉSORERIE	**517 771**	***592 278***		**74 507**

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	
DÉGAGEMENT	**76 578**

RATIOS

PARKING DE LA POTERNE : exercice clos le 30 juin 2017

RATIOS (EUR)	Exercice 30/06/17	Exercice 30/06/16	Ecart N / N-1
RATIOS DE ROTATION			
Délai moyen de règlement clients (jours)			
Délai moyen de règlement fournisseurs (jours)	66	*44*	22
Délai moyen d'écoulement des stocks et en cours (jours CA)			
RATIOS DE RENTABILITÉ			
Rentabilité commerciale nette	22,3%	*28,1%*	-5,8%
Taux de marge brute d'exploitation	37,1%	*44,1%*	-6,9%
Valeur ajoutée par salarié	108 054	*107 174*	880
RATIOS D'ENDETTEMENT			
Dettes financières / Capitaux propres	4,5%	*15,9%*	-11,3%
Endettement à plus de 5 ans / Endettement total			

DÉTAIL DES COMPTES

PARKING DE LA POTERNE

2 Rue Montlosier
63000 CLERMONT FERRAND

Exercice clos le 30 juin 2017

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - ACTIF

PARKING DE LA POTERNE - 63000 CLERMONT FERRAND — Fin exercice N : 30/06/2017

SIRET 87220138900022 — Fin exercice N-1 : 30/06/2016

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Constructions		**1 119 727**	**1 104 616**	**15 111**	**1,4**
2135000	AAI des constructions	195 289	180 178	15 111	8,4
2140000	Construc/sol d'autrui	924 438	924 438		
Am/Prov sur Constructions		**1 089 491**	**1 060 610**	**28 881**	**2,7**
2813500	Amort aai des construct	165 053	136 172	28 881	21,2
2814000	Amort const/sol d'autrui	924 438	924 438		
Inst- techniques, matériel, outillage		**172 706**	**172 706**		
2154000	Matériel et outillage	172 706	172 706		
Am/Prov sur Inst- techniques, matériel, outillage		**172 706**	**172 706**		
2815400	Amort mat et outillage	172 706	172 706		
Autres immos corporelles		**13 469**	**13 469**		
2182000	Matériel de transport	10 040	10 040		
2183000	Matériel, Mobilier bureau	3 429	3 429		
Am/Prov sur Autres immos corporelles		**13 469**	**13 469**		
2818200	Amort mat de transport	10 040	10 040		
2818300	Amort mat mob. de bureau	3 429	3 429		
Autres créances		**33 691**	**16 560**	**17 130**	**103,4**
4387000	Organismes sociaux - produits à recevoir		1 718	-1 718	-100,0
4440000	Impôt sur les sociétés	26 005	8 359	17 646	*3,1
4456620	TVA déductible sur ABS	2 134	1 156	978	84,6
4458600	TVA/fact.non parvenues	2 795	2 724	71	2,6
4487000	Etat - Produits à recevoir	2 757	2 603	154	5,9
Valeurs mobilières de placement		**130 410**	**336 236**	**-205 826**	**-61,2**
5000000	Titres de placements	124 014	331 156	-207 142	-62,6
5080000	Intérêts courus à recevoir	6 395	5 079	1 316	25,9
Disponibilités		**387 361**	**256 042**	**131 320**	**51,3**
5112000	Chèques à encaisser	3 181	4 759	-1 579	-33,2
5113000	Cartes à encaisser	2 465	3 153	-689	-21,8
5120000	Banque Populaire	69 357	39 656	29 701	74,9
5123000	Banque Nationale de Paris	75 158	125 805	-50 647	-40,3
5124000	Bq Populaire Titres	209 548	1 431	208 117	#
5125000	Bq Pop. Dividendes	16 689	70 162	-53 474	-76,2
5300000	Caisse	4 880	5 069	-190	-3,7
5305000	Caisse machines	6 085	6 007	79	1,3
Charges constatées d'avance		**1 356**	**1 338**	**18**	**1,3**
4860000	Charges payées d'avance	1 356	1 338	18	1,3

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - PASSIF

PARKING DE LA POTERNE - 63000 CLERMONT FERRAND — Fin exercice N : 30/06/2017
SIRET 87220138900022 — Fin exercice N-1 : 30/06/2016

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Capital social ou individuel		**235 534**	**235 534**		
1010000	Capital	235 534	235 534		
Réserve légale		**23 553**	**23 553**		
1061100	Réserve légale	23 553	23 553		
Autres réserves		**13**	**13**		
1068000	Autres réserves	13	13		
Résultat de l'exercice		**157 547**	**194 713**	**-37 166**	**-19,1**
Emprunts et dettes financières divers		**18 783**	**71 965**	**-53 182**	**-73,9**
4570000	Dividendes	18 783	71 965	-53 182	-73,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**34 638**	**23 423**	**11 215**	**47,9**
4011000	Fournisseurs divers	9 083	3 582	5 501	153,6
4011006	Clermont Chimie	237		237	0,0
4011008	Azur Nettoyage	1 146	1 114	32	2,9
4011009	PAG Surveillance	6 768	3 163	3 605	114,0
4011024	Orange	167	217	-50	-23,0
4011025	Daltys/Graine d'eau		34	-34	-100,0
4011027	Fabre Jean-Louis	1 680		1 680	0,0
4081000	Fourniss fact non parv	15 557	15 313	244	1,6
Dettes fiscales et sociales		**83 255**	**76 559**	**6 696**	**8,8**
4210000	Salaires nets à payer		863	-863	-100,0
4282000	Provision Congés à payer	19 480	16 268	3 212	19,7
4286000	Personnel - charges à payer	5 100	6 200	-1 100	-17,7
4310000	Urssaf et Pôle emploi	20 073	16 529	3 544	21,4
4371000	Retraite IRP auto	3 330	1 666	1 664	99,9
4372000	Prévoyance AXA	228	180	48	26,5
4373000	ALLIANZ	1 250	1 173	77	6,6
4386000	Charges sociales à payer	10 566	10 297	269	2,6
4455000	TVA à decaisser	9 548	10 559	-1 011	-9,6
4457120	TVA collectée 20,00 %	485	396	89	22,5
4486000	Etat charges à payer	13 195	12 428	767	6,2
Autres dettes		**12 004**	**10 350**	**1 654**	**16,0**
4672000	Créditeurs divers	12 004	10 350	1 654	16,0
Produits constatés d'avance		**17 727**	**18 071**	**-344**	**-1,9**
4870000	Produits perçus d'avance	17 727	18 071	-344	-1,9

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

PARKING DE LA POTERNE - 63000 CLERMONT FERRAND — Fin exercice N : 30/06/2017

SIRET 87220138900022 — Fin exercice N-1 : 30/06/2016

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Ventes de services		**704 922**	**691 718**	**13 204**	**1,9**
7061020	Recettes parking 20,00 %	545 631	541 975	3 655	0,7
7063020	Recettes locations 20,00 %	157 191	148 363	8 829	6,0
7083020	Panneaux publicitaires 20,00 %	2 100	1 380	720	52,2
Reprise sur amt. et provisions, transfert de charges		**11 186**	**2 211**	**8 975**	***5,1**
7910000	Transferts de charges	11 186	2 211	8 975	*5,1
Autres achats et charges externes		**164 653**	**155 849**	**8 804**	**5,6**
6061100	Edf - Chauffage	20 359	18 899	1 460	7,7
6061200	Eau - Ville de Clermont	168	262	-94	-35,7
6063000	Fournitures et petit équipemt	1 597	1 744	-146	-8,4
6064000	Fournitures de bureau	3 419	2 690	729	27,1
6065000	Vêtements de travail	535		535	0,0
6135000	Location fontaine	148	161	-13	-8,3
6152000	Entretien parking	43 390	44 965	-1 576	-3,5
6155200	Entretien des véhicules	1 748	1 375	373	27,2
6160000	Primes d'assurances	10 773	10 424	349	3,4
6210000	Gardiennage	43 789	37 835	5 955	15,7
6226000	Honoraires	20 480	18 939	1 541	8,1
6227000	Frais actes contentieux	43	45	-2	-4,2
6236000	Publicité	372	337	35	10,3
6238000	Dons banque alimentaire	4 020	4 030	-10	-0,2
6257000	Réceptions	1 669	1 560	109	7,0
6260000	Affranchissements	481	363	118	32,7
6261000	Téléphone @ + tél 60 01	1 205	1 138	67	5,9
6261010	Téléphone ascens. 05 28	250	226	24	10,6
6261020	Téléphone CB 14 13 30	340	325	14	4,5
6261030	Téléphone portable	347	319	28	8,9
6261040	Tel numéris 92 03 45		462	-462	-100,0
6261060	Abt internet vidéo Parking	470	960	-490	-51,0
6270000	Frais bancaires CB	6 328	6 393	-65	-1,0
6278000	Autres frais bancaires	2 283	1 991	292	14,7
6282000	Frais divers	438	407	31	7,7
Impôts, taxes et versements assimilés		**39 660**	**37 595**	**2 064**	**5,5**
6333000	Formation continue	1 669	1 396	273	19,6
6335000	Taxe d'apprentissage	1 048	875	174	19,9
6351100	Cotis Foncière des Entreprises	13 011	12 881	130	1,0
6351200	Taxes foncières	23 931	22 444	1 488	6,6
Salaires et traitements		**174 027**	**133 754**	**40 273**	**30,1**
6411000	Salaires et appointements	116 276	111 534	4 742	4,2
6411500	Indemnités	43 809	9 948	33 861	*4,4
6412000	Congés payés	3 212	2 532	680	26,9
6413000	Primes	10 730	9 740	990	10,2
Charges sociales		**65 005**	**59 792**	**5 213**	**8,7**
6451000	Urssaf et Pôle emploi	49 893	45 578	4 315	9,5
6452000	Mutuelle 1	4 856	4 666	190	4,1
6453000	IRP auto retraite	14 143	11 410	2 734	24,0
6453050	Klesia retraite cadre		475	-475	-100,0
6455000	Prévoyance AXA	738	686	52	7,6
6458000	Charges sociales s/CP	926	1 087	-161	-14,8
6458500	Charges sur primes	-645	567	-1 212	*-1,1
6475000	Médecine du travail	380	390	-10	-2,6
6490000	Crédit Impôt Compétitivité Emploi	-5 286	-5 067	-219	-4,3

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

PARKING DE LA POTERNE - 63000 CLERMONT FERRAND — Fin exercice N : 30/06/2017

SIRET 87220138900022 — Fin exercice N-1 : 30/06/2016

RUBRIQUES FISCALES		Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		**28 881**	**9 010**	**19 870**	***3,2**
6811200	Dotation amort immo corp	28 881	9 010	19 870	*3,2
Autres charges		**13 230**	**13 230**		
6530000	Jetons de présence	10 350	10 350		
6585000	Frais des administrateurs	2 880	2 880		
Produits financiers de participations		**640**	**3 164**	**-2 524**	**-79,8**
7610000	Pduits des participations	640	3 164	-2 524	-79,8
Autres intérêts et produits assimilés		**2 705**	**2 071**	**633**	**30,6**
7680000	Autres produits financiers	2 705	2 071	633	30,6
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**2**	**9**	**-7**	**-80,7**
7718000	Aut pduits excet op gest	2	9	-7	-80,7
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		**26**	**331**	**-305**	**-92,3**
6718000	Aut chges exceptionnelles	26	331	-305	-92,3
Impôts sur les bénéfices		**76 427**	**94 898**	**-18 471**	**-19,5**
6950000	Impôts sur les bénéfices	76 427	94 898	-18 471	-19,5

LIASSE FISCALE

PARKING DE LA POTERNE

2 Rue Montlosier
63000 CLERMONT FERRAND

Exercice clos le 30 juin 2017

DIRECTION GÉNÉRALES DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072016	et clos le	30062017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art.223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
PARKING DE LA POTERNE 2 Rue Montlosier 63000 CLERMONT FERRAND	
SIRET 87220138900022	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
2 Rue Montlosier 63000 CLERMONT FERRAND	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Gestion d'un parking — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% : 236 481 — Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% * — Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art.44 sexies — Jeunes entreprises innovantes — Zone franche urbaine — Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art.44 septies — Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies — Autres dispositifs — Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies

Société d'investissement immobilier côtée — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W — dans le secteur du logement social, art.244,quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SARL 63 AGIR 63 Bd Berthelot 63000 CLERMONT FERRAND ***Tél:*** 0473313637	***Tél:***
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date: 26092017 Lieu: CLERMONT FERRAND Qualité et nom du signataire: Signature: M. FAFOURNOUX Jean-Yves, Président
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n°2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*	194 713	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*	
Montants des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montants des revenus répartis (5)					***Total (a à h)***	194 713

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
PARKING DE LA POTERNE 2 Rue Montlosier 63000 CLERMONT FERRAND		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
87220138900022	5221Z	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	236 481
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033 B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 591)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	*Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 x durée de l'exercice (en mois) / 12*	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k	

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065	236 481

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 % Total des lignes (d-j-k), report du cadre C-2 de l'imprimé n° 2065	

(1) La plus-value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus-value nette à long terme de l'exercice.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

Néant ☒

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
PARKING DE LA POTERNE 2 Rue Montlosier 63000 CLERMONT FERRAND		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
87220138900022	5221Z	

I. PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

II. PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

III. MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

(1) Cession, souscription de capital, annulation, rachat.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 2 Rue Montlosier 63000 CLERMONT FERRAND — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 7 2 2 0 1 3 8 9 0 0 0 2 2 — Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30062017 Net 3	N-1 30062016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 119 727	AQ 1 089 491	30 236	44 006
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	172 706	AS 172 706		
	Autres immobilisations corporelles	AT	13 469	AU 13 469		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	1 305 902	BK 1 275 665	30 236	44 006
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	33 691	CA	33 691	16 560
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	130 410	CE	130 410	336 236
	Disponibilités	CF	387 361	CG	387 361	256 042
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 356	CI	1 356	1 338
	TOTAL (III)	CJ	552 817	CK	552 817	610 176
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 858 719	1A 1 275 665	583 054	654 182

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 235 534)	DA	235 534	235 534
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, …	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	23 553	23 553
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	13	13
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	157 547	194 713
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	416 647	453 813
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 783	71 965
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 638	23 423
	Dettes fiscales et sociales	DY	83 255	76 559
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 004	10 350
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	17 727	18 071
	TOTAL (IV)	EC	166 407	200 369
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	583 054	654 182

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont { Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	166 407	200 369
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	704 922	FH		FI	704 922	691 718
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	704 922	FK		FL	704 922	691 718
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 186	2 211
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	716 108	693 929
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	164 653	155 849
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	39 660	37 595
	Salaires et traitements*					FY	174 027	133 754
	Charges sociales (10)					FZ	65 005	59 792
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	28 881	9 010
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13 230	13 230
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	485 454	409 230
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	230 654	284 699
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	640	3 164
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 705	2 071
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 344	5 235
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 344	5 235
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	233 998	289 934

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2	9
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2	9
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26	331
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	26	331
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(24)	(322)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices* **(X)**		HK	76 427	94 898
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	719 454	699 173
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	561 907	504 459
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	157 547	194 713

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	11 186	2 211
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits exceptionnels divers		2
Charges exceptionnelles diverses	26	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	924 438	KN		KO	
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP	180 178	KQ		KR	15 111
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	172 706	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	10 040	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3 429	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		**TOTAL III**	LN	1 290 791	LO		LP	15 111
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
FINANCIÈRES		**TOTAL IV**	LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 290 791	ØH		ØJ	15 111

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	924 438	MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	195 289	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	172 706	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	10 040	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 429	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY		NG		NH	1 305 902	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES		**TOTAL IV**	I3		NJ		NK		2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 305 902	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis

Exercice N clos le 30062017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE

Néant * ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilsations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque annnée dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	924 438	PS		PT		PU	924 438
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	136 172	PW	28 881	PX		PY	165 053
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	172 706	QA		QB		QC	172 706
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	10 040	QI		QJ		QK	10 040
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 429	QM		QN		QO	3 429
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 246 785	QV	28 881	QW		QX	1 275 665
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 246 785	ØP	28 881	ØQ		ØR	1 275 665

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE

Néant * ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	26 005		26 005		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 929		4 929		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 757		2 757		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	1 356		1 356		
	TOTAUX	VT	35 046	VU	35 046	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	34 638	34 638		
Personnel et comptes rattachés		8C	24 580	24 580		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	35 447	35 447		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 033	10 033		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 195	13 195		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	18 783	18 783		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 004	12 004		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	17 727	17 727		
TOTAUX		VY	166 407	VZ 166 407		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE

Formulaire déposé au titre de l'IR ET ☐ Néant * ☐

Exercice N, clos le : 30062017

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	157 547
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art.212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	76 427
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	2 901
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	16 953
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	253 828

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* : Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3			
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	4 888
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déductions exceptionnelles pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	12 459
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	17 347

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	236 481
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	236 481 XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DIVERS À RÉINTÉGRER (détail de la rubrique WQ sur 2058-A)	
Libellé	Montant
Jetons de présence non déductibles	10 350
Dons	4 000
Provision CICE au 30/06/2016	2 603
TOTAL	16 953

DIVERS À DÉDUIRE (détail de la rubrique XG sur 2058-A)	
Libellé	Montant
CICE	5 132
Provision CICE au 30/06/2017	2 757
Jetons de présence déductibles	4 570
TOTAL	12 459

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2017

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE

Néant * ☒

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☐

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB		
			- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	194 713	Dividendes	ZE	194 713	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	194 713	(N B: le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	194 713	

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance	YT			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 148)	XQ	148	148	161
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU	43 789	43 789	37 835
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	20 523	20 523	18 984
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	100 192	100 192	98 869
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	164 653	164 653	155 849
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	13 011	13 011	12 881
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	26 649	26 649	24 714
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	39 660	39 660	37 595
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	140 916	140 916	138 830
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	24 569	24 569	35 349
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *	ØB	142 847	142 847	121 544
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :	YP	5	5	5
	— Effectif affecté à l'activité artisanale	RL			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%		%
	— Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies	RH			

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE — Néant * ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10) 19 %	Long terme (10) 15 % ou 16 %	Long terme (10) 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
		Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2017

Désignation de l'entreprise :	PARKING DE LA POTERNE	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant * ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE

Néant * ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 16 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % 3	Solde des moins-values à 16 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine 1		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6 7
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) 3	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) 4	À 15 % Ou À 16,5 % (1) 5		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2059-D 2017

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE

Néant * ☒

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PARKING DE LA POTERNE

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez :
- le SIREN de la tête de groupe :
- la dénomination de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01072016 et clos le : 30062017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	704 922
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	704 922

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	164 505
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	13 230
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	177 735

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	527 187

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée asujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	527 187

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	704 922
Période de référence	GY	01072016	GZ	30062017	
Date de cessation			HR		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 30062017

N° SIRET 87220138900022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PARKING DE LA POTERNE

ADRESSE (voie) 2 Rue Montlosier

CODE POSTAL 63000 VILLE CLERMONT FERRAND

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	755
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	309

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination BNP PARIBAS

N° SIREN (si société établie en France) 999999999 % de détention 21,15 Nb de parts ou actions 225

Adresse : N° 26 Voie Avenue des Etats Unis

Code Postal 63000 Commune CLERMONT FERRAND Pays France

Forme juridique SA Dénomination BPMC

N° SIREN (si société établie en France) 999999999 % de détention 19,27 Nb de parts ou actions 205

Adresse : N° 13 Voie Place de Coubertin

Code Postal 63000 Commune CLERMONT FERRAND Pays France

Forme juridique SA Dénomination CREDIT LYONNAIS DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 999999999 % de détention 19,27 Nb de parts ou actions 205

Adresse : N° 2 Voie Rue Blatin

Code Postal 63000 Commune CLERMONT FERRAND Pays France

Forme juridique EPOC Dénomination CCI de Clermont Fd Issoire

N° SIREN (si société établie en France) 130007727 % de détention 11,28 Nb de parts ou actions 120

Adresse : N° 148 Voie Boulevard Lavoisier

Code Postal 63000 Commune CLERMONT FERRAND Pays France

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique GILBERTAS Prénom(s) Frédérique

Nom marital GONZALES % de détention 19,08 Nb de parts ou actions 203

Naissance : Date 31/05/1948 N° Département 63 Commune Clermont-Ferrand Pays France

Adresse : N° 2 Voie blvd Lavoisier

Code Postal 63000 Commune CLERMONT Fd Pays France

Titre (2) M Nom patronymique MIGLIERINA Prénom(s) Michel

Nom marital % de détention 9,96 Nb de parts ou actions 106

Naissance : Date 06/07/1962 N° Département 89 Commune Auxerre Pays France

Adresse : N° 12 Voie rue Port Royal

Code Postal 63000 Commune CLERMONT Fd Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant * ☒

EXERCICE CLOS LE 30062017

N° SIRET 87220138900022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PARKING DE LA POTERNE

ADRESSE (voie) 2 Rue Montlosier

CODE POSTAL 63000 VILLE CLERMONT FERRAND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	0

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(répété 10 fois)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2017)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise PARKING DE LA POTERNE — **du** 01072016

Adresse 2 Rue Montlosier 63000 CLERMONT FERRAND — **au** 30062017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2017 (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 2017 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire

M. FAFOURNOUX Jean-Yves, Président

À CLERMONT FERRAND le 19092017

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS

2069-RCI

Si PME au sens communautaire, cochez la case [X]

Si société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés, cochez la case [] puis complétez ci-dessous :

Société membre pour laquelle le formulaire est déposé :	Société mère :
Nom :	Nom :
SIREN :	SIREN :

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (1)	Montant
CIC	5 132
MEC	2 400

(1) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :

CIC Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
APR Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
AUD Crédit d'impôt pour dépenses de productions déléguées d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles
CAI Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement
CCI Crédit d'impôt cinéma international
CSV Crédit d'impôt spectacle vivant
FOR Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
MAI Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
MEC Réduction d'impôt au titre du mécénat
RAC Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés
VEL Réduction d'impôt pour mise à disposition d'un flotte de vélos
AUT Autres crédits d'impôts

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors DOM	1	85 537
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt dans les DOM	2	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés cotisant à une caisse de congés hors DOM	3	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés cotisant à une caisse de congés dans les DOM	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
Montant du CICE préfinancé		
Montant du crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		

En présence de CICE, dans la colonne "Crédit d'impôt (1)" vous devez saisir "CIC", puis dans la colonne "Montant" vous devez saisir :
(ligne 1 x 6 %) + (ligne 2 x 9 %) + (((ligne 3 x 6 %) + (ligne 4 x 9 %)) x 10/90) + ligne 5

RÉDUCTION D'IMPÔT EN FAVEUR DU MÉCÉNAT

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	4 000

II - CRÉDITS D'IMPÔTS AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (2)	Montant

(2) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :

ART Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
BIO Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
CIN Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles
CIO Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif
CIR Crédit d'impôt en faveur de la recherche
CJV Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo
COL Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social
COR Crédit d'impôt pour investissement en Corse
CPE Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
EXP Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale
FAM Crédit d'impôt famille
PHO Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques
PTR Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
PTZ Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
PVM Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières
RTA Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole
AUT Autres crédits d'impôts

Si vous avez saisi AUT, précisez le crédit d'impôt :
Si vous avez saisi CIR, précisez le montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM :

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt (3)	Montant

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt (3)	Montant

(3) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :

CIC Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
APR Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
ART Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
BIO Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
CIR Crédit d'impôt en faveur de la recherche
CPE Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
FOR Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
MAI Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
PTR Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
PTZ Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Dénomination : PARKING DE LA POTERNE

N° SIRET : 8 7 2 2 0 1 3 8 9 0 0 0 2 2

Exercice clos le 30/06/2017

Intitulé	Montant
CICE au 30/06/17	2 757
Banque, intérêts à recevoir	6 395

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Dénomination : PARKING DE LA POTERNE

N° SIRET : 8 7 2 2 0 1 3 8 9 0 0 0 2 2

Exercice clos le 30/06/2017

Intitulé	Montant
Fournisseurs factures à payer	15 557
Personnel congés à payer	24 580
Organismes charges à payer	10 566
Etat charges à payer	13 195
Autres dettes	10 350

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Dénomination : PARKING DE LA POTERNE

N° SIRET : 8 7 2 2 0 1 3 8 9 0 0 0 2 2

Exercice clos le 30/06/2017

Libellé	Début	Fin	Mt Exploitation	Mt Financier	Mt Exceptionnel
Prestations de services			17 727		

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Dénomination : PARKING DE LA POTERNE

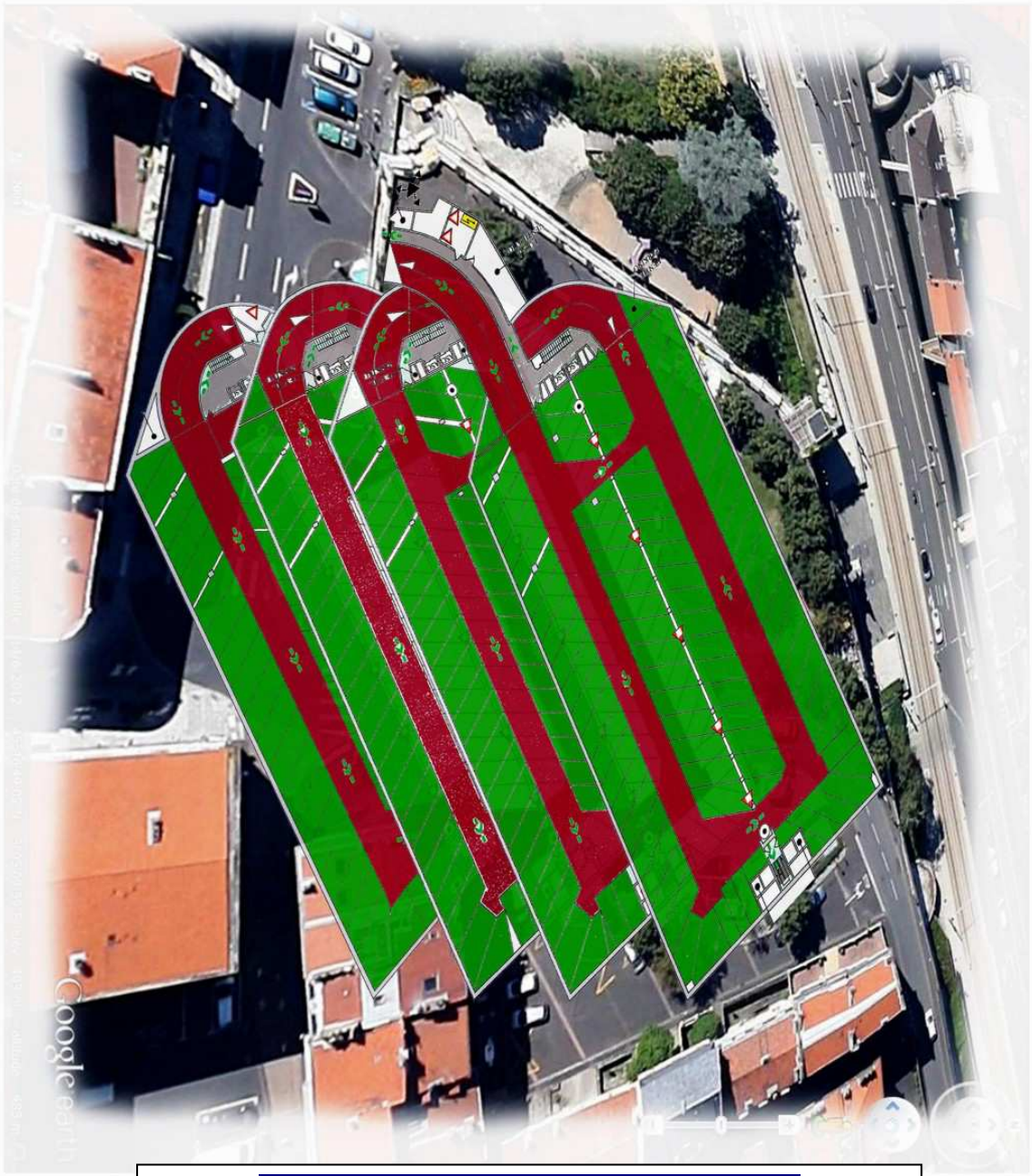
N° SIRET : 8 7 2 2 0 1 3 8 9 0 0 0 2 2

Exercice clos le 30/06/2017

Libellé	Début	Fin	Mt Exploitation	Mt Financier	Mt Exceptionnel
Charges externes			1 356		

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

EXERCICE 2016-17



S.A. Parking de la POTERNE

2, rue Montlosier - 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél & Fax : 04-73-92-60-01

Email : pkpoterne@orange.fr

S.A. Parking de la POTERNE
2, rue Montlosier - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél & Fax : 04-73-92-60-01
Email : pkpoterne@orange.fr

Création du Parking de la Poterne

1970 – La genèse

Dans les années 70, de grosses difficultés de stationnement au centre ville commencent à voir le jour. Pour assurer leur avenir, une association de commerçants demande à la municipalité de construire un parking souterrain.
Devant le refus de M. Gabriel Montpied, alors Maire, de prendre en charge sa construction et sa gestion, les dirigeants de l'association décident de sauter le pas et créent une société par actionnariat. La S.A Parking de la Poterne était née.
La Ville apportera sa contribution à l'édifice en cédant le terrain sous le Square de la Poterne. Cession prenant la forme d'une concession municipale avec un bail de 45 ans.
De très nombreux commerçants répondent présents pour aider au financement de ce projet, ainsi que les principaux acteurs de la société clermontoise comme Michelin, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la société de travaux publics Chambon (qui conduira le projet technique), Total, les Economats du Centre, mais aussi et surtout les banques : la BNP, la BPMC, la Société Générale, et le Crédit Lyonnais.

1972 – La construction

Le chantier de construction démarre en 1972. Ce fut une prouesse technique par sa conception sans aucun pilier entre les voitures. Une convention d'exploitation est signée en 1973 par Gabriel Montpied. Elle est validée au Conseil Municipal par le nouveau Maire Roger Quillot.

Août 1974 - Ouverture du Parking à la clientèle

Malgré l'enthousiasme du début, les premiers résultats ne sont pas à la hauteur (300 véhicules/jour) ; en tout cas très loin du prévisionnel d'équilibre financier (1200 voitures/jour). En effet, à cette époque le parking souterrain n'était pas très populaire. Le Parking eut pourtant son heure de gloire en servant de cadre à une scène du film « 7 morts sur ordonnance ».

1976 – La faillite ?

En 1976, pour éviter la faillite, les actionnaires sont invités à remettre la main au portefeuille. Les dirigeants eux-mêmes hypothèquent leur maison. Une gestion rigoureuse est mise en place. Les dirigeants seront, et resteront, **bénévoles.** Le personnel est réduit, des économies de frais de fonctionnement comme l'extinction de l'éclairage la nuit sont instituées. Les commerçants eux-mêmes donnent l'exemple. Ils lancent des opérations de séduction. Le client du magasin qui fréquente le Parking se verra remboursé son stationnement. Toutes ces mesures et une conjoncture plus favorable permettent de sortir du rouge et de rembourser les emprunts années après années.

1997 – Les premiers bénéfices

Enfin en 1997, c'est l'année des premiers bénéfices et par voie de conséquence la distribution des premiers dividendes. C'est de cette période que naîtra le partenariat avec la Banque Alimentaire pour en devenir aujourd'hui le plus gros contributeur privé de la région.

2000 – Objectif atteint

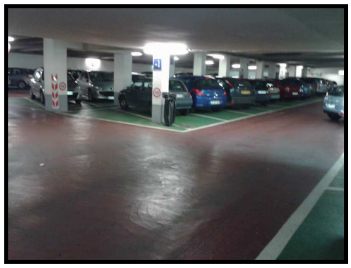
Début des années 2000, l'objectif des 1000 véhicules/jour est atteint. Le Maire, Serge Godard, nous demande de renommer le Parking de la POTERNE en Parking POTERNE- CATHÉDRALE, puis Parking CATHÉDRALE tout court, facilitant ainsi l'information de l'automobiliste.

Aujourd'hui

A l'heure actuelle, la société fonctionne toujours avec la même équipe dirigeante (toujours **bénévole**), et avec les mêmes principes de gestion rigoureuse.

Le Parking Cathédrale comprend :

310 places couvertes réparties sur quatre niveaux.
PARKING ouvert 24h/24 - 365 jours/365.



Pour les véhicules :

2 circuits de circulation intérieurs,
un circuit court rapide et un circuit long.



2 entrées automatiques de voitures :

l'une située rue St Hérem qui donne accès aux 4 niveaux.



l'autre rue Montlosier qui donne un accès unique au 4ème niveau.



Une sortie automatique de voitures :

Rue Montlosier plus une voie de dégagement qui permet aux clients de ne **jamais** rester bloqués.



<u>Pour les piétons</u> :

- 2 ascenseurs rapides ainsi qu'une cage d'escalier permettant de sortir rue St Herem direction Mairie et Cathédrale, une sortie piétons rue Montlosier et une issue de secours.



- 2 entrées piétons :

L'une rue St Hérem, donnant accès aux 4 niveaux par le haut.



L'autre rue Montlosier donnant accès aux 4 niveaux par le bas.



- 2 caisses automatiques situées au 1er niveau qui rendent la monnaie, dont une accepte les règlements par billets de 5 €, 10 €, 20 € et 50 €.



- 1 caisse automatique située à côté du bureau d'accueil, à la sortie du 4ème niveau, qui rend la monnaie et accepte les règlements par billets de 5 €, 10 €, 20 € et 50 €.

Paiement par CB sur la totalité du matériel.

<u>Sécurité</u> :



- Un système vidéo permettant une surveillance permanente de l'ensemble du parking. Il est composé de 21 caméras combinées à un enregistreur.

- Un service de gardiennage par une société spécialisée tous les jours de la semaine sauf le mardi, mercredi (surveillance assurée par le personnel), 2 gardiens les jours à risques.

Les tarifs du Parking sont les suivants :

STATIONNEMENT HORAIRE JOUR DE 8h00 à 20h00

TEMPS	¼ H	PAS	TARIF
De 00H À 01H	1er ¼	0,50	0,50
	2 ¼	0,50	1,00
	3 ¼	0,20	1,20
	4 ¼	0,20	1,40
De 01H À 02H	1er ¼	0,50	1,90
	2 ¼	0,50	2,40
	3 ¼	0,40	2,80
	4 ¼	0,30	3,10
De 02H À 03H	1er ¼	0,40	3,50
	2 ¼	0,30	3,80
	3 ¼	0,30	4,10
	4 ¼	0,20	4,30
De 03H À 04H	1er ¼	0,20	4,50
	2 ¼	0,20	4,70
	3 ¼	0,20	4,90
	4 ¼	0,20	5,10
De 04H À 05H	1er ¼	0,20	5,30
	2 ¼	0,20	5,50
	3 ¼	0,20	5,70
	4 ¼	0,20	5,90
De 05H À 06H	1er ¼	0,20	6,10
	2 ¼	0,20	6,30
	3 ¼	0,20	6,50
	4 ¼	0,20	6,70
De 06H À 07H	1er ¼	0,20	6,90
	2 ¼	0,20	7,10
	3 ¼	0,20	7,30
	4 ¼	0,20	7,50
De 07H À 08H	1er ¼	0,10	7,60
	2 ¼	0,10	7,70
	3 ¼	0,10	7,80
	4 ¼	0,10	7,90
De 08H À 09H	1er ¼	0,10	8,00
	2 ¼	0,10	8,10
	3 ¼	0,10	8,20
	4 ¼	0,10	8,30
De 09H À 10H	1er ¼	0,10	8,40
	2 ¼	0,10	8,50
	3 ¼	0,10	8,60
	4 ¼	0,10	8,70
De 10H À 11H	1er ¼	0,10	8,80
	2 ¼	0,10	8,90
	3 ¼	0,10	9,00
	4 ¼	0,10	9,10
De 11H À 12H	1er ¼	0,10	9,20
	2 ¼	0,10	9,30
	3 ¼	0,10	9,40
	4 ¼	0,10	9,50

STATIONNEMENT HORAIRE NUIT DE 20h00 à 08h00

TEMPS	¼ H	PAS	TARIF
De 00H À 01H	1er ¼	0,50	0,50
	2 ¼	0,20	0,70
	3 ¼	0,20	0,90
	4 ¼	0,10	1,00
De 01H À 02H	1er ¼	0,20	1,20
	2 ¼	0,20	1,40
	3 ¼	0,20	1,60
	4 ¼	0,20	1,80
De 02H À 03H	1er ¼	0,20	2,00
	2 ¼	0,20	2,20
	3 ¼	0,20	2,40
	4 ¼	0,20	2,60
De 03H À 04H	1er ¼	0,20	2,80
	2 ¼	0,20	3,00
	3 ¼	0,20	3,20
	4 ¼	0,20	3,40

Au-delà Maxi : 3,40

Pas d'évolution du tarif depuis le 1er juillet 2015

Tarif abonné :
Abonnement de 17h30 à 09h30 (24h/24 les dimanches et jours féries) : 36 € / Mois ou 360 € / An.
Abonnement 24 h / 24 : 80 € / Mois (selon disponibilités).

TOTAL des fréquentations :

202.086 en 2016/2017 soit une moyenne/jour : 555
309.406 entrées, en 2002/2003. (-35%)

Autres renseignements :

Le personnel :
* 4 salariés à plein temps dont le Directeur.
* 1 salarié à 78h/mois
* 1 dirigeant bénévole.

Contrats de maintenance :

ThyssenKrupp	***Thyssen***	Assure l'entretien et le bon fonctionnement de nos ascenseurs
Dräger	***Drager***	Assure le bon entretien du système de détection du CO.
RPI	***R P I***	Assure l'entretien de nos extincteurs et système anti-feu.
ENGIE Cofely	***Engie Cofely***	Assure le bon fonctionnement de nos installations électriques en particulier l'entretien de nos 16 ventilateurs d'air propre soit 4 par étage.
Veritas	***Veritas***	Assure la vérification annuelle de l'ensemble de nos installations pour une conformité à recevoir du public.
SB	***Scheidt Bachmann***	Assure l'entretien et le bon fonctionnement de l'ensemble du matériel de péage.
AZUR	***Azur***	Société de nettoyage assurant la propreté de l'ensemble du parking.
PAG Surveillance	***PAG***	Société de surveillance avec maître chien assurant la sécurité de la clientèle.
COLAS	***Colas***	Assure le suivi de l'installation électrique.
Allianz	***ALLIANZ***	Bris de machine. Responsabilité civile. Incendie. Vol. Dégradation du matériel

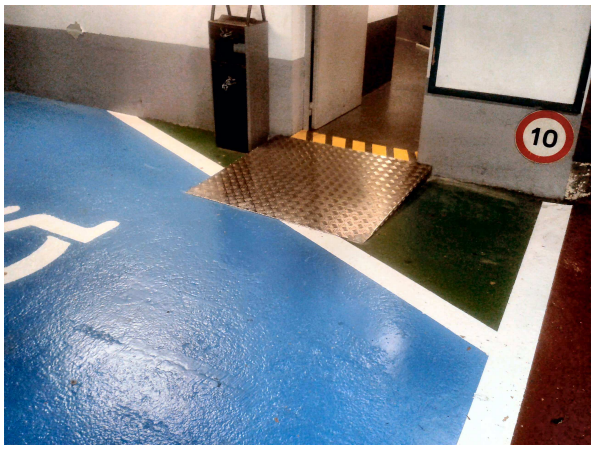
Compte tenu de la configuration du Parking et des attentes de la norme, il fut décidé de placer des places Handicapés au 1er étage et au 4ème. C'est la proximité des « Entrée-Sorties » du Parking qui fut décisif.

AMENAGEMENT DU PREMIER NIVEAU :

2 emplacements sont choisis, proches des sorties du Parking.







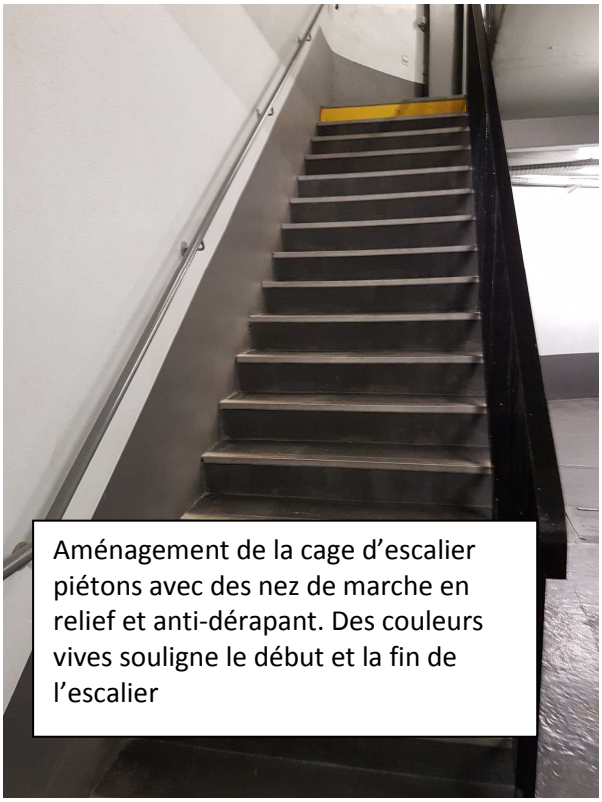
A noter la pose de tremplins en alu pour faciliter le passage de ces petites marches.

AMENAGEMENT DU 4eme NIVEAU :

L'emplacement choisi au 4 ème étage ne présente aucun problème puisque étant situé très proche de la sortie rue Montlosier.



La proximité du bureau du gardien (situé à coté de la caisse jaune) permet de rassurer le client et de lui offrir un service optimum, par exemple l'accompagnement jusqu'à l'Ascenseur de l'Hôtel de Ville afin de rejoindre la Mairie et le cœur du Centre Historique. Le Stationnement sur les places handicapées est **gratuit**.



Aménagement de la cage d'escalier piétons avec des nez de marche en relief et anti-dérapant. Des couleurs vives souligne le début et la fin de l'escalier

Après questionnement des utilisateurs, l'ensemble de ces aménagements ont été bien apprécié. Ils correspondent à une véritable attente.

